



SOMMAIRE

ACTUALITÉ p. 2 à 7

- Aménagements urbains
- Pôle de santé
- Le métier de marin-pêcheur
- Communauté de Communes des Olonnes
- Compostage des biodéchets
- Vendée Globe
- Un nouveau juge pour le Tribunal d'Instance
- Création du Conseil National du Littoral

JEUNESSE p. 8

- Coupe du monde de Kitesurf
- Hip-Hop au Cool Café

DOSSIER p. I à IV

- Inauguration du Prieuré St Nicolas

SPORTS p. 9 à 11

- Record de VDH
- Plages et baignade
- Roller Mozaïc
- Triathlon
- Semi-marathon
- Escrime artistique
- Office municipal des sports

ANIMATIONS p. 12-13

- Festival Simenon
- Anastasia, Reine des Sables

CULTURE p. 14 à 16

- Concert de l'ONPL
- Fête de la Musique
- Bibliothèque
- Musée de l'Abbaye Sainte Croix
- Agenda

www.lessablesdolonne.fr

LE PRIEURÉ ST NICOLAS, TÉMOIGNAGE DE NOTRE PASSÉ, ATOUT POUR NOTRE AVENIR

Le Prieuré et le Fort St Nicolas ont rassemblé les Sablais et les Chaumoises qui, avec émotion, ont donné à cette inauguration un faste émouvant entretenu par les associations qui, spontanément, ont prêté leur concours à cette journée. Le site de cet ensemble St Nicolas appartient manifestement à toute la population et c'est avec cœur qu'elle a répondu malgré le vent et la fraîcheur au succès de cette journée. Elle fut précédée par l'ouverture de la saison des expositions avec l'hommage rendu avec *Olonne* au chroniqueur et échevin sablais André Colinet.

Nous avons salué de manière conviviale ce lieu très représentatif de notre cité, fort d'une histoire liée à la mer et qui a accueilli successivement la ferveur religieuse, le recueillement, la farouche volonté de se défendre contre les assaillants avant de servir d'abri aux plus démunis au début du siècle dernier. Il importait à la Ville, à la suite de Maurice Durand, ce grand architecte enfant du pays, de rénover ce site et de lui donner un nouveau départ vers les siècles à venir.



Un atout supplémentaire pour le tourisme et la culture



B. Bonvallet

Cette démarche est par ailleurs symbolique de la volonté de la municipalité. A travers la rénovation du Prieuré et du Fort Saint Nicolas, il s'agit d'une politique à long terme, qui s'appuie sur le cœur de l'identité de notre cité. Nous voulons préserver notre patrimoine pour garder l'authenticité de notre ville, mais sans se priver d'améliorer notre cadre de vie. Ce n'est pas une action tournée vers le passé, bien au contraire : nous présentons une ville prête à séduire et à constituer un pôle d'attraction pour demain ; pour les touristes, pour les entreprises, pour les ménages. Ainsi, le Prieuré St Nicolas rénové est un nouvel atout touristique offrant un but de promenade de prestige, en même temps qu'il permet de proposer des activités culturelles, en particulier des expositions d'art.

Amélioration de l'aménagement urbain, politique d'animation : vous en trouverez maintes expressions dans les pages suivantes, entre les importants chantiers hivernaux qui trouvent leur conclusion (Rudelière, quais du port de pêche et de la Chaume...) et les multiples manifestations qui fleurissent en mai-juin, tant dans les domaines du sport que de la culture.

Louis GUEDON
Député-Maire des Sables d'Olonne
Président de la Communauté de Communes des Olonnes

AMÉNAGEMENT URBAIN : DES VOIES AGRÉABLES ET FONCTIONNELLES



Les quais du port du pêche...

Quais du Port de pêche et de la Chaume

Les travaux sont terminés sur le quai de la Chaume comme sur celui du Port de pêche. Le cœur historique et touristique des Sables d'Olonne et de la Chaume trouve un surplus de caractère marin dans les aménagements qui y ont été réalisés.

Sur le quai de la Chaume, il ne reste plus qu'à installer les barrières de délimitation des terrasses ouvertes des cafés et restaurants. Les commerçants ont décidé de convenir ensemble d'un modèle unique de jardinières qui pourront être apposées sur celles-ci.



... et ceux de la Chaume.

Avenue Rhin et Danube

L'espace boisé de la Rudelière retrouve son identité. L'avenue Rhin et Danube fait place à une allée forestière qui redonne une unité à la forêt, réunissant les parties Nord et Sud et assurant, outre la circulation automobile, un cheminement piétonnier et cyclable de qualité qui incite à la promenade.



La première tranche des travaux se termine et l'avenue a bien changé. Après la réfection de la voie destinée aux véhicules, 3 types d'arbres ont été plantés dans les parterres centraux : pins parasols, chênes verts en cépée et en tige. Ces arbres ont été choisis car ces trois variétés sont déjà présentes dans le bois de la Rudelière. D'ici quelques temps, au fur et à mesure de la croissance des arbres, l'avenue sera complètement intégrée au bois.

Pour en profiter, rien ne vaut la marche à pied. Un sentier a été aménagé, qui serpente entre la voie et le bois. Parallèlement, une piste cyclable composée de matériaux stabilisés est réalisée à l'exemple de celle faite sur la promenade du Nouch. L'ensemble prend également un nouveau visage avec un nouvel éclairage adapté au site.



L'avenue prend des airs de forêt...

Le giratoire Franqueville

Remplaçant un complexe système de feux de circulation, ce nouveau giratoire donne entière satisfaction car il y a désormais une meilleure fluidité du trafic dans ce quartier. La touche finale a été apportée par l'installation d'une fontaine style néo-classique.



Le nouveau giratoire entre dans les habitudes des automobilistes

Place Maraud

En début d'année 2004, des travaux avaient été réalisés pour les effacements de réseaux (électricité, téléphone...). La deuxième tranche des travaux se déroule durant cette première quinzaine de mai afin de réaliser de nouveaux trottoirs avec des bordures en granit ainsi qu'un nouvel éclairage pour mettre en valeur le bâti en fond de place.

L'Armandèche

Des travaux ont débuté afin d'effectuer la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques dans ce quartier, ce qui ne manquera pas d'améliorer l'esthétique.

POUR UN PÔLE DE SANTÉ DU LITTORAL D'EXCELLENCE

Louis Guédon, Député-Maire des Sables d'Olonne et président de la Communauté de Communes des Olonnes, exprime sans ambiguïté sa volonté de conserver un pôle de santé de qualité et de service public au coeur des Olonnes.

“La préoccupation des élus interrogés répondant à la demande de la population est d'assurer, dans le Pays des Olonnes, la garantie d'un “PÔLE DE SANTÉ DU LITTORAL” qui soit d'excellence. Le “PÔLE DE SANTÉ DU LITTORAL” doit offrir aux malades **toutes les garanties de permanence des soins, c'est à dire répondre aux obligations du service public 24h/24 et sans discrimination.**”

Le “PÔLE DE SANTÉ DU LITTORAL” se doit de regrouper les technologies modernes que le malade est en droit d'attendre au XXI^{ème} siècle.

L'Agence Régionale de l'Hospitalisation, à travers le SROS, a conclu que pour atteindre ce but, le regroupement des compétences médicales et des moyens matériels nécessaires à l'épanouissement d'un tel équipement devait se faire sur un seul site.

Les progrès de la médecine, la complexité extrême des nouvelles technologies et des traitements, leur coût de fonctionnement, semblent compromettre dans une même agglomération leur épanouissement sur deux sites distincts.

Les experts publics et privés qui ont étudié ce dossier, conseillent le choix d'un site nouveau.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Olonnes, pour répondre à cette demande, par délibération du 19 décembre 2003, a exprimé *“clairement sa volonté de maintenir un pôle de santé de court séjour sur le Pays des Olonnes. Compte tenu des arguments présentés le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, s'engage à mettre à la disposition du promoteur de l'opération un site d'une parfaite lisibilité et d'une accessibilité facile pour tous les patients accueillis.*

Ce site devra également permettre d'assurer une pérennité de l'opération pour l'avenir à moyen et à long terme, et pour satisfaire à ces exigences une superficie de 10 à 12 hectares paraît nécessaire. Ce site sera mis à disposition dans des modalités qui restent à déterminer et à la condition que les dossiers administratifs, juridiques et financiers, permettant la réalisation et la garantie de bonne fin de cette opération aient été acceptés et validés par la tutelle.”



L. Guédon avait lancé dès décembre dernier à l'Hôpital : “Sil ne devait y avoir qu'un seul pôle de santé en Vendée, ce devrait être celui des Olonnes !”

Cette détermination des élus a été, lors de plusieurs réunions, fermement affirmée auprès de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et des représentants de l'Etat.

Les élus suivent avec une très grande attention et fondent beaucoup d'espoir sur les discussions en cours, sous l'égide de l'ARH, entre le corps médical et les responsables des établissements publics et privés, afin de définir le fonctionnement du “PÔLE DE SANTÉ DU LITTORAL” (chirurgie, anesthésie, urgences, maternité, médecine, imagerie, biologie, pharmacie, etc). Les élus attendent avec impatience le résultat de ces discussions et le projet que présentera l'ARH.

Les élus soutiennent :

- les demandes des personnels dans la garantie de leur emploi
- les demandes des établissements dans la garantie de leur équilibre financier

Ils sont fermement opposés à une médecine à deux vitesses dans un état républicain de droit.

Pour conclure, les élus sont et resteront toujours mobilisés pour qu'existe, dans le Pays des Olonnes, “UN PÔLE DE SANTÉ D'EXCELLENCE” répondant aux besoins de la population du littoral.

Ils n'accepteront jamais que la permanence des soins ne soit pas assurée dans le Pays des Olonnes, et que ne soient respectées les missions de service public.”

PROMOTION DU MÉTIER DE MARIN-PÊCHEUR LE 12 JUIN



Dans le cadre de l'opération “Paris-Port de Pêche” qui se tiendra le 12 juin, les ports de pêche organisent une opération de promotion du métier de marin-pêcheur.

Une matinée d'information se tiendra aux Sables d'Olonne autour du Centre de marée et de la Poissonnerie Pilote. Différentes activités seront proposées pour faire découvrir l'univers des pêcheurs. Il sera donc possible de visiter des bateaux

mais aussi de découvrir toutes les espèces de poissons fréquemment pris par nos bateaux.

Différents stands seront installés par les professionnels de la mer comme l'Ecole de Formation Maritime (Ecole des pêches), le Comité Local des Pêches, la Coopérative Maritime...

Les collégiens seront invités à participer à un jeu-concours dans leurs établissements scolaires. Les bulletins-réponses devront être déposés le 12 juin.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES OLNONES (CCO) AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES 3 COMMUNES

Rassemblant les forces des 3 communes d'Olonne sur Mer, Le Château d'Olonne et les Sables d'Olonne, la Communauté de Communes des Olonnes (CCO) s'est donnée pour missions principales les actions dont le périmètre naturel est celui des 3 communes. Au premier rang se trouvent l'aménagement du territoire et le développement économique.

La Communauté de Communes des Olonnes est dotée de multiples compé-



Actilonne et sa pépinière d'entreprise.

tences (cf encadré). Nous reviendrons dans des numéros à venir sur la concrétisation de celles-ci pour s'arrêter ici sur le coeur de l'action communautaire, le développement économique et par là l'emploi. La Communauté travaille à mettre en place les conditions favorables à l'installation et à la croissance d'entreprises sur nos 3 communes.

Cela passe par une action foncière en aménageant des zones d'activités à même d'accueillir les entreprises. Actilonne a ainsi rapidement attiré de nouvelles activités, tout comme la pépinière d'entreprises qui y est installée.

Il importe aussi de faciliter les échanges en améliorant les voies de transport. Le boulevard du Vendée Globe, directement lié à la RN 160, rapproche Les Sables d'Olonne des grands centres comme Nantes, Angers ou Paris.

Les entreprises ont également besoin d'une main d'oeuvre qualifiée. La CCO agit pour encourager les formations. Elle vise aussi à lever certains freins, comme celui de la garde des enfants. Une

Les compétences de la CCO

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Protection et mise en valeur de l'environnement, incluant l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets
- Logement et cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, et de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

crèche de 50 places va être construite en bordure du boulevard du Vendée Globe. Pour les saisonniers, qui participent à notre économie touristique notamment, pour les apprentis, les salariés en contrat à durée déterminée, la CCO va construire une structure dédiée à l'accueil de salariés sur une courte période et avec des loyers raisonnables.

LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS : UNE SOLUTION D'AVENIR

Chaque français produit actuellement 430 Kg d'ordures par an : 250 Kg de plus qu'en 1960 ! Cette croissance est inquiétante ; il faut l'arrêter, sinon l'inverser. Le tri des emballages est en progrès : en Vendée on trie deux fois mieux qu'il y a 3 ans. Pourtant nous n'avons pas sorti de notre poubelle tout ce qui peut être recyclé : il reste les biodéchets.

Les biodéchets, ce sont les épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin... En bref des restes d'organismes vivants encore appelés déchets organiques ; ils représentent 30 % du poids de nos ordures ménagères, qui deviennent utilisables grâce au compostage.

Le compostage, c'est quoi ?

C'est un procédé qui laisse les biodéchets se transformer naturellement en une sorte

d'humus, grâce à des organismes microscopiques. Le produit obtenu est un engrais de bonne qualité pour le sol cultivé ; on l'appelle compost.

Les biodéchets doivent être utilisés seuls : il faut trier, et bien trier !

Les autres déchets comme le plastique, le verre et les métaux ne sont pas biodégradables comme eux. Si on les laisse, le compost est raté.

Les déchets organiques utilisables sont ceux de la cuisine, du jardin, de la maison (essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier). Les déchets verts se compostent plutôt dans des unités spécialisées, car ils sont plus difficiles à transformer.

Le compostage, à quoi ça sert ?

Grâce au compostage, les biodéchets servent d'engrais naturels ; on ne les enfouit pas, on ne les brûle pas et ainsi on respecte mieux notre environnement.

Le compost peut se vendre. Et le tri des biodéchets allège la poubelle : il allège aussi le coût du transport et du traitement des ordures. En somme, le compostage sert à faire des économies.

Le compostage, qui le fait ?

Tout un chacun dans son jardin... si jardin il y a. Sinon les biodéchets peuvent être traités dans une plate-forme de compostage où tout le monde peut apporter ses biodéchets comme à Saint-Philbert-de-Bouaine.

APNO - Mars 2004

Pour en savoir plus :

Guide pratique de l'ADEME :

"Le compostage individuel"

Tél : 02 40 35 68 00 - www.trivalis.fr

LE VENDÉE GLOBE SUR DE BONS RAILS

L'organisation du Vendée Globe s'affine entre la SAEM Vendée et les partenaires de la course, au premier rang desquels la Ville des Sables d'Olonne, responsable de l'organisation matérielle de l'événement.

Louis GUEDON a précisé lors d'une conférence de presse à Paris que la ville des Sables d'Olonne se prépare depuis plusieurs mois à accueillir le Vendée Globe dans les meilleures conditions. Des travaux sont en cours sur les pontons de Port Olona. Au final, le ponton course sera rallongé de 84 m et élargi de 2,5 m pour atteindre 246 m sur 7,5 m. Par ailleurs, un nouveau ponton de 124 m sur 4 m, installé le long de la place du Vendée Globe, permettra de créer un sens unique de cheminement des piétons, pour le plus grand plaisir des visiteurs. Quant aux skippers, ils pourront rejoindre leur bateau via une passerelle directe qui les dirigera vers leur base technique, installée sur le chais des marins.

La place du Vendée Globe sera ainsi entièrement consacrée au village de la course, avec 1.600 m² dédiés à l'organisation, à la presse et aux partenaires, et 3.400 m² pour les visiteurs.

Par ailleurs, depuis le 23 février dernier, date à laquelle l'offre de la SAEM Vendée constituée autour du Conseil Général et de la ville des Sables d'Olonne a été retenue, celle-ci a travaillé rapidement pour établir les grandes lignes de l'organisation de la course. Philippe de Villiers a rappelé que ce travail était articulé autour de deux objectifs. Le premier, conserver une course accessible à tous : tous les médias et tous les spectateurs, ce qui sous-entend des pontons accessibles gratuitement aux visiteurs. Le deuxième, c'est de tourner l'événement vers les skippers, en leur assurant des prestations à la hauteur de leur courage et des risques qu'ils prennent.

Denis HOREAU, bien connu sur les pontons de Port Olona pour avoir travaillé sur le premier Vendée Globe, puis à la tête de course de la Solitaire Afflelou Le Figaro, est le nouveau directeur de course. Il sera



Skippers, organisateurs et partenaires ensemble pour faire de ce Vendée Globe une réussite

assisté de deux adjoints et d'un correspondant en Australie, pour renforcer la sécurité autour des concurrents et ouvrir encore l'épreuve à l'international. Le jury comprendra ainsi 5 juges de 3 nationalités différentes.

Luc TALBOURDET et Roland JOURDAIN ne cachaient pas leur satisfaction que l'IMOCA, association de skippers, ait été largement associée à la nouvelle définition de la course. Les concurrents peuvent se consacrer à leur préparation l'esprit libre.

UN NOUVEAU JUGE POUR LE TRIBUNAL D'INSTANCE

Louis Guédon s'est rendu le 17 mars dernier au Ministère de la Justice pour plaider la cause du Tribunal des Sables d'Olonne. Il était accompagné par Henri Bodin, bâtonnier des Sables d'Olonne. Tous deux, porteurs également du même message exprimé par la Chambre des huissiers de Vendée, ont eu à cœur de convaincre les représentants du Garde des sceaux de l'urgence à doter le Tribunal d'Instance de la ville d'un nouveau juge.

Malgré la grande implication et la grande conscience professionnelle des magistrats locaux, il manquait aux Sables d'Olonne un poste de juge d'instance à plein temps. Alors que généralement, on admet qu'il faut un juge pour 80.000 habitants, le juge des Sables d'Olonne en compte près du double dans sa juridiction. Les jugements de certaines affaires ouvertes en mars sont ainsi repoussés à avril 2005. C'est pour trouver une solution à cette situation que Louis Guédon et Henri

Bodin ont rencontré le conseiller technique de Dominique Perben, en liaison directe avec la direction des services judiciaires du Ministère.

Ces interlocuteurs ont rappelé que 950 postes de magistrats et 3500 de fonctionnaires de justice seraient créés sur 5 ans. Face à la situation des Sables d'Olonne, il relève d'une priorité d'y nommer un juge d'instance. Mais le prochain décret de nomination ne pourra intervenir qu'au printemps 2005.

Il importait au Député-Maire et au représentant des avocats qu'une solution transitoire soit trouvée d'ici là. La seule nomination à venir d'un juge de proximité, qualifié pour les petits litiges, ne pourrait pas être suffisante. Deux heures après sa sortie

du Ministère, Louis Guédon recevait l'assurance qu'un juge, prochainement affecté à la Cour d'Appel de Poitiers, serait détaché au Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.

Un courrier du ministre venait récemment confirmer ces engagements.



Louis Guédon et le Ministre de la Justice, lors de la venue de ce dernier au Tribunal des Sables d'Olonne en 2003

bon à savoir**TAXE DE SÉJOUR**

Du 1^{er} mai au 30 septembre, la taxe de séjour doit obligatoirement être perçue auprès des clients des hôteliers, logeurs ou propriétaires de campings.

Cette taxe permet aux touristes de contribuer au financement et à l'entretien des équipements des communes touristiques.

Les tarifs de base, par personne et par nuit, sont les suivants :

- 0,67 euros pour les villas et meublés en front de mer
- 0,43 euros pour les villas et meublés hors front de mer.

Pour faciliter la perception de cette taxe, des documents sont à la disposition des loueurs au service du domaine public à l'Hôtel de Ville.

**Renseignez-vous auprès de
Isabelle MULLER au 02 51 23 16 54**

**POLICE DE PROXIMITÉ
À LA MAIRIE DE LA CHAUME**

Une permanence est assurée tous les mercredis de 10h à 12h.

AIDE À L'ACCÈS AU DROIT

Des permanences juridiques gratuites sont organisées afin de faciliter l'accès des plus démunis à l'information et à la connaissance de leurs droits et obligations.

CCAS - Tél : 02 51 23 16 79

**PERMANENCE
DU CONCILIATEUR
DE JUSTICE**

Claude Renou, conciliateur de justice, tient une permanence en mairie des Sables d'Olonne les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h.

Exceptionnellement, la permanence du lundi 17 mai est repoussée au lundi 24 mai.

CCAS - Tél : 02 51 23 16 79

**EXPRESSION DES LISTES ÉLUES
AU CONSEIL MUNICIPAL****liste d'opposition "Ensemble pour les Sables" :****RESTERAIT-IL DES TABOUS ?**

Alors qu'il nous semble, au cours du siècle dernier, avoir vu tomber tous les tabous, il en reste un, à la Mairie, qui se cache derrière le mot EMPLOI : depuis 3 ans nous ne l'avons pas entendu prononcer, comme si c'était un concept qui n'existait pas et ... une réalité, malheureusement, que l'on ignorait délibérément.

En effet, même si nous profitons pleinement des palmiers destinés aux touristes, nombre de nos concitoyens subissent au quotidien la précarité de l'EMPLOI et tout ce qu'elle génère en termes de dégradation des conditions de vie, affectant le logement d'abord avec une explosion des demandes de HLM (7 ans pour en obtenir un ?), la santé, les relations humaines...

Derrière la vitrine touristique, les chiffres de la pauvreté font mal :

- 54 % des familles sablaises allocataires disposent d'un quotient mensuel inférieur à 600 euros, contre 34 % des vendéens
- en corrélation, le nombre de dossiers de surendettement déposés à la BDF des Sables demeure le plus élevé du département
- enfin, il est dur pour un conseiller municipal, d'entendre parler de notre ville comme de la plus pauvre de Vendée, de par son taux de RMIstes.

Et sur la plage de sable fin, dorment, recroquevillés, les sans-abri...

Alors, essayons, réfléchissons par exemple, aux conditions environnementales et fiscales susceptibles d'attirer des entreprises dans un groupe de travail, même intercommunal, puisque le chômage au Pays des Olonnes, atteint 9,8 % contre 6,9 dans le reste du département.

I. MENANT, F. GILBERT, M. MASSON

liste d'opposition "Rassemblement pour les Sables" :**STATIONNEMENTS « INTELLIGENTS » (suite)**

Concernant les Grands Invalides Civils (G.I.C.) ou les Grands Invalides de Guerre (G.I.G.), il semble utile de rappeler le décret 94-86 du 26 janvier 1994, article 3 § 4 qui précise :

"Tout parc de stationnement automobile -intérieur ou extérieur- ouvert au public doit comporter plusieurs places de stationnement réservées à leur usage".

Cet emplacement dont la largeur ne peut être inférieure à 3,30 m est réputé aménagé lorsqu'il comporte, sur le côté, en sus de cette dimension prévue pour la voiture, une bande d'accès d'une largeur minimale de 0,80 m, libre de tout obstacle.

Bien entendu, l'efficacité de ces stationnements repose également sur leur nombre et une judicieuse répartition sur toute l'étendue de la ville.

Question : notre cité est-elle bien en conformité avec tout ça ?

Il est important de noter que certaines municipalités exonèrent les personnes handicapées (G.I.C. ou G.I.G.) du paiement de la taxe de stationnement sur les emplacements soumis au régime du stationnement payant de surface. (Nous avons d'ailleurs évoqué précédemment l'éventualité d'une telle mesure).

Question : peut-on espérer un semblable geste de solidarité chez nous, où les stationnements réservés sont en nombre restreint ?

Enfin, rappelons la note DAS/RV/99/647 du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité précisant que la France a souscrit à la recommandation européenne du 4 juin 1998 pour l'établissement d'une carte européenne de stationnement, valable à compter du 1^{er} janvier 2000 et destinée à remplacer les macarons G.I.C. et G.I.G. nominatifs.

Paul PETITDIDIER, Pierre NICOLAS

Actualité

ASSEMBLÉE NATIONALE DES ÉLUS DU LITTORAL : LOUIS GUÉDON ANNONCE LA CRÉATION DU CONSEIL NATIONAL DU LITTORAL

Le Centre de Congrès des Atlantides accueillait le 29 avril dernier les assises nationales du Littoral, rassemblant environ 150 élus du littoral. Le cœur des échanges entre les membres de l'Association Nationale des Elus du Littoral, présidée par Yvon Bonnot, maire de Perros-Guirrec, portait sur la création d'un Conseil national du Littoral.



Jacques Oudin, Louis Guédon et Jean-Pierre Deneuve

Depuis la publication de la Loi littorale en 1986, les élus du littoral exprimaient le besoin que soit créée une instance de concertation, de coordination et de proposition en vue d'élaborer une politique littorale adaptée aux réalités vécues par ces territoires, en concertation entre les élus locaux et l'Etat.

Aussi, un amendement déposé par Louis Guédon à l'Assemblée Nationale et parallèlement par Jacques Oudin au Sénat, va donner naissance au Conseil National du Littoral. Présidée par la Premier Ministre, cette instance sera composée de représentants des collectivités, du conservatoire des rivages, d'associations et organismes professionnels représentatifs du milieu maritime côtier et portuaire et oeuvrant pour la défense de l'environnement.

Le Conseil National du Littoral aura un rôle moteur pour mettre en place une programmation d'actions à conduire sur le littoral afin d'en faire une destination touristique prisée, mais surtout un lieu de vie



Les membres de l'ANEL réunis aux Atlantides

et de développement, gages de l'authenticité et de la personnalité de ces territoires.

BAISSE DU PRIX DE L'EAU POTABLE

Le Syndicat Départemental en eau potable de la Vendée (SDAEP) a décidé de baisser de 10 % le montant des abonnements ordinaires du 2^{ème} semestre 2004. Cette décision est motivée par le bon niveau



Alors que le coût de la vie a augmenté de 7,6 % depuis 2000, une facture d'eau de 40 m³ avec abonnement a augmenté de 2,2 %.

du résultat d'exploitation prévisionnel du Syndicat.

La baisse de la rémunération des exploitants pour les nouveaux marchés de 2003 et 2004 et le désendettement poursuivi depuis près de 10 ans sont les 2 facteurs qui contribuent à cette situation favorable.

Cette baisse des prix tient compte des investissements nécessaires pour conforter la ressource en eau en année de sécheresse, ainsi que l'ensemble des travaux à réaliser pour améliorer la qualité de l'eau du robinet et assurer la pérennité et le développement du Service public de l'eau potable en Vendée.

TDF vous informe...

TDF (Télédiffusion de France) est la société nationale qui s'occupe de la diffusion des programmes radios et télévisés. TDF dispose d'installations techniques sur notre commune depuis de nombreuses années. Malgré le soin apporté aux émetteurs, il arrive parfois que les équipements tombent en panne.

TDF a mis en place un numéro Azur à la disposition des auditeurs de radios et des téléspectateurs des chaînes hertziennes pour pouvoir répondre aux problèmes de chacun quand il y a des mauvaises réceptions des programmes. Il est désormais possible de contacter directement TDF, depuis l'ensemble du territoire métropolitain, en composant le 0 810 01 11 21 (coût d'un appel local). Ce numéro est accessible 7 jours sur 7, de 8h30 à 22h en semaine et de 9h à 22h le week-end. A réception de l'appel, TDF se rapprochera des équipes techniques, présentes sur le terrain, afin de vérifier s'il s'agit d'une panne de leurs émetteurs ou d'un problème de brouillage de la zone.

COUPE DU MONDE DE KITESURF AUX SABLES D'OLONNE

Du 03 au 10 avril dernier, le Kite Pro World Tour a fait étape aux Sables d'Olonne. Cette seule étape française de la Coupe du Monde 2004 de Kitesurf s'est déroulée de belle manière au gré du vent. Le niveau de la compétition fut relevé et deux épreuves se sont déroulées en parallèle : la 1^{ère} étape de la Coupe du Monde et la Cool Shoes Tricks Party, primant essentiellement les beaux mouvements.



Spectacle assuré pour le public

Une trentaine des meilleurs kitesurfeurs mondiaux se sont affrontés sur la plage



des Sables d'Olonne. Les figures ont impressionné le public et le niveau était relevé, à tel point que Charles Deleau, champion du monde 2003 restait bloqué aux portes des phases finales. Au terme de la compétition, le tableau masculin a désigné pour ce qui concerne la Coupe du Monde, Julien Sudrat comme vainqueur devant l'Australien Félix Pivec et Jérémie Eloy. Hervé Bouré se classe premier du Cool Shoes Tricks devant Mickael Fernandez et Julien Sudrat.

Chez les femmes, c'est la Norvégienne Tuva Jansen qui l'emporte devant la Française Fabienne d'Ortoly et la révélation de cette étape, Gisela Pulido. Cette dernière, une jeune espagnole d'à peine 10 ans, a impressionné public et concu-

rents par son jeune âge et sa maîtrise déjà très affirmée. En se classant troisième de l'étape vendéenne, Gisela Pulido a défié ses concurrentes chevronnées.

Pour le Cool Shoes Tricks, Fabienne d'Ortoly remporte la victoire devant Gisela Pulido et Daphné Laliberté.



De beaux champions sur le podium.

Les meilleurs Kitesurfeurs mondiaux reviendront pour une nouvelle épreuve de Coupe du Monde en 2005 aux Sables d'Olonne. Après un an de compétition sur les plus belles plages de la planète, propices aux Kitesurf, ces concurrents ainsi que les révélations 2004 auront à coeur de retrouver un "spot" d'excellence en France.

HIP HOP AU COOL CAFÉ

Durant la première semaine des vacances de Pâques, le Cool Café a proposé aux jeunes de 13 à 25 ans de venir participer à une initiation au HIP-HOP avec la participation de l'association Alfabreakers. Créée en 2002, cette associa-



Souplesse nécessaire pour les pratiquants du hip-hop.

tion d'une dizaine de danseurs propose ses services en faisant des démonstrations comme dans les centres de loisirs et les campings l'été.

Du 06 au 10 avril dernier, une dizaine de jeunes se sont initiés à cette danse de plus en plus populaire. La semaine s'est conclue par une démonstration toujours spectaculaire de certains membres des Alfabreakers avec les jeunes initiés qui le désiraient.

Le Cool Café, ouvert avec la CCO, a déjà un an depuis le 15 avril et son succès ne cesse de grandir. Avec plus de 85 jeunes accueillis chaque jour tout au long de l'année, ce café sans alcool et sans tabac est devenu pour beaucoup d'adolescents un lieu de rendez-vous et de rencontre autour de ses responsables : Françoise et Tony. Les activités proposées sont diverses et les aficionados en redemandent !

Quelques rendez-vous à ne pas manquer !

Samedi 22 mai

Tournoi de mini beach hand au Point Animation Plage de 11h à 17h.

Mardi 25 mai au 29 mai

CAJ : Exposition et sensibilisation sur les conduites à risque dans le sport.

Mercredi 26 mai

CLSH : sortie sur le FILLAO (9-14 ans)

Samedi 29 mai

CAJ : compétition de skateboard.

Samedi 29 mai

- Concert au Point Animation Plage.
- Les Samedis du Cool Café : animations avec thèmes variés tous les 15 jours à partir de 14h.

Mercredi 02 juin

CLSH : sortie sur le FILLAO (-8 ans)

Le calendrier complet de mai à octobre et le guide des structures jeunesse est à votre disposition en mairie et dans les points d'accueil des 5-25 ans.

Inauguration officielle

30 avril 2004



LOUIS GUÉDON : " TOUTES CES PIERRES SERONT LE LIEU OÙ VIBRERA L'ÂME DES OLNONES DE LONGS SIÈCLES ENCORE "

“ Nous éprouvons beaucoup de joie de voir réhabilité cet ensemble auquel nous sommes attachés. C'est le monument le plus ancien du pays des Olonnes... ”



Tellement de choses s'y sont passées dans l'Histoire que cela explique nos relations fraternelles avec le Talmonçais que rien ne pourra jamais venir troubler.

Lors du jumelage avec Schwabach, monsieur le député Richard Schuklen, président du Bundestag est venu aux Sables d'Olonne et je tenais à lui faire voir le joyau du pays des Olonnes, le Prieuré St Nicolas. Il voulut savoir pourquoi il y avait des montagnes, des collines autour du Prieuré et je fus bien embêté pour lui expliquer que cela servait à cacher les anciens blockhaus de la Wehrmacht, construits pendant la seconde guerre mondiale.

Je tiens à dire avec cette évocation l'admiration et la reconnaissance que nous éprouvons tous à l'égard de Maurice

Durand, ce compatriote talentueux, architecte, membre de l'Institut, 4 fois pensionnaire de la Villa Medici, qui n'avait avec son talent et sa forte personnalité d'égal que sa modestie et son immense sensibilité. Et là où est Maurice actuellement, je crois qu'avec nos remerciements, nous devons lui offrir un moment de joie, nous pensons à lui...

Il était venu à la Mairie pour que nous refassions ensemble le Prieuré St Nicolas :

“ Maurice, ça coûte une fortune de refaire un monument historique ! ”.

Il m'a dit :

“ A 80 ans, ce sera l'héritage que je laisserai à ma commune. Je ferai gratuitement les plans, le chef de chantier et ce seront les ouvriers de la Ville qui le feront. Comme ils sont en train de casser mes villas sur le remblai, je vais récupérer les pierres autour des fenêtres et des portes et elles serviront à faire les encadrements des fenêtres ”. Elles ont ainsi retrouvé une deuxième vie. C'est une très belle histoire qui m'a beaucoup ému. C'est pourquoi il faut avoir de la reconnaissance pour Maurice Durand.

La deuxième chance que nous ayons eue, c'est d'avoir trouvé un jeune architecte talentueux, Dominique Bonnot, un Breton diplômé de Chaillot des monuments

32 ans après une première rénovation du Prieuré sous l'impulsion de l'architecte Maurice Durand, 9 ans après le début de la restauration de l'enceinte du Fort, de la salle des Gardes et du sol du Prieuré, le site de la pointe St Nicolas à la Chaume est en fête !

Après une longue période de travaux, ce témoignage de l'histoire maritime, religieuse et militaire locale s'affirme comme un lieu culturel incontournable et un attrait touristique indéniable.

historiques. Il m'avait été conseillé par un conservateur en chef des châteaux de France et ancien directeur d'une DRAC



Visite de l'ensemble du site

(direction régionale des affaires culturelles). Nous avons pu ainsi mener à terme l'histoire de Maurice Durand que son décès a interrompu.

Je remercie le président de “ Bien vivre à la Chaume ” parce que j'ai cherché des

discours inaugural (suite)

EGLISE, FORT, ABRI... : L'HISTOIRE MOUVEMENT

canons partout. Aux Invalides, au musée de la Marine et il n'y en avait pas. Monsieur Borre a trouvé un fondateur qui nous a fait les canons, ce qui redonne au Fort St Nicolas un peu l'ambiance qu'il avait avec le Maréchal de Joyeuse qui, à la fin



Une gerbe a été déposée à la stèle des périls en mer.

du XVII^{ème} siècle avait doté le sud de l'ensemble de ces batteries de canons pour nous défendre de l'Anglais.

Alors quand il y a moins de vent, les différents bancs mis peuvent permettre de prendre un bain de soleil et de pouvoir bénéficier de cette magnifique entrée du port des Sables avec une vue sur la rade et de réfléchir, de penser à toute cette histoire qui remonte au XI^{ème} siècle et qui jusqu'à maintenant est un tremplin pour notre avenir. Ces pierres historiques, nous les aimons, vénérons. Ce sont nos racines qui nous permettent de rebondir et de faire en sorte que nous vivons toujours pour le devenir de la Chaume, des Sables et du pays des Olonnes. Cela se fait grâce au dynamisme des vous toutes et vous tous, grâce à votre volonté et nous concourons ici à l'ensemble de la Vendée à offrir une chape bien établie dans laquelle nous jouons notre rôle.

Grâce à votre présence, votre cœur, tout ce qui a été fait, toutes ces pierres, auront une vie pendant de nombreux siècles encore et seront le lieu de réunion, de manifestation où vibrera l'âme des Olonnes."

Louis Guédon,
Député-Maire des Sables d'Olonne
Discours inaugural prononcé
le 30 avril 2004

La légende indique que la chapelle fut construite à l'initiative d'un marin ou d'un pêcheur sauvé d'un naufrage. Celle-ci fut dédiée à Saint-Nicolas qui est le patron des pêcheurs.

En réalité, ce sont les religieux de Sainte-Croix de Talmont qui ont entrepris au XI^{ème} siècle la construction de l'édifice. La Chaume est érigée en paroisse probablement à cette période. La première mention du prieuré se trouve dans la charte de 1218 : *Capelle B. Nicholai de Calma*.

Au fil du temps, deux cimetières furent aménagés autour de l'édifice : l'un catholique et l'autre huguenot, comme en témoignent les plans de Massé en 1703.

Un an après l'attaque maritime anglo-batave de 1696, des fortifications sont entreprises au Sud de l'église, sur ordre du Maréchal de Joyeuse, commandant du Poitou.



Le prieuré au début du Siècle

Au XVIII^{ème} siècle, les offices religieux s'y font de plus en plus rares depuis la construction de la chapelle Sainte-Anne, en plein centre de la bourgade.

Le dernier office y est célébré le 15 mars 1779. A partir de ce moment, le prieuré Saint-Nicolas est transformé en bastion militaire après avoir été cédé à l'armée. Les anciennes pierres tombales vont alors servir à soutenir les terres du côté de la mer, comme l'indique le chroniqueur Collinet. En juillet 1779, de nouvelles fortifications sont réalisées sur la partie Nord-Ouest de la pointe. Une poterne ouverte au Sud-Est



Plan de Massé 1703

permet d'accéder à la jetée. 14 canons sont également mis en place dans le "Fort-Joyeux" afin de défendre l'entrée de la rade. Pendant la Révolution, le prieuré sert de magasin, où sont entreposées notamment des poudres.

En 1829, la foudre détruit le clocher.

Le fort Saint-Nicolas est déclassé en tant qu'ouvrage militaire en 1889. Les bâtiments sont alors remis au service des Ponts-et-Chaussées par décret du 25 février 1891 qui le remet à son tour à l'administration des Domaines le 15 février 1898.

Peu à peu abandonné, le prieuré sert de refuge pour les familles pauvres de La Chaume avant d'être réqui-

sitionné à nouveau par l'Armée pendant la Première Guerre mondiale.



A la sortie de la 2^{ème} Guerre mondiale

St Nicolas

ENTÉE DU PRIEURÉ

A compter du 1^{er} avril 1913, la ville en a pris location. Cette location a continué jusqu'au 1^{er} avril 1956.

Pendant l'Occupation, des blockhaus sont construits dans l'enceinte du fort.

Il faut attendre les années 1960 pour que l'ancien prieuré Saint-Nicolas soit définitivement sauvé de la ruine.



Les ouvriers de la Ville en action.



Dix ans plus tard, sous la direction de l'architecte Maurice Durand, d'importants travaux de restauration sont entrepris, notamment en ce qui concerne le clocher roman.

En 1971, le site est enrichi du monument des Péris en mer.

En 1976, la ville fait l'acquisition du fort Saint-Nicolas.

Depuis, la municipalité s'est attachée à la restauration des murs de défense, en respectant l'architecture militaire du Bas-Poitou, et à l'embellissement de l'ensemble du fort.

source : service des archives municipales



Le début des restaurations dirigées par Maurice Durand.

UNE RÉNOVATION DE LONGUE HALEINE

1995

- Accord de la municipalité pour le lancement d'une étude de réfection du fort Saint-Nicolas

1996

- Choix d'un architecte, M. Bonnot, diplômé de l'école du patrimoine de Chaillot

- Août 1996 : présentation de l'esquisse du projet

- 23 septembre 1996 : présentation du projet aux associations Olona et Bien Vivre à la Chaume

- 4^{ème} trimestre 1996 : étude de sol, présentation de gabarit pour la détermination de la dimension, de la forme des échauguettes, choix de la pierre de taille

1997

- Février : début des travaux : réfection du mur le long de la cale

- Mai/juin 1997 : construction de l'échauguette n° 1

- Juillet 1997 : remplacement du couronnement du mur côté cale

- Août à décembre 1997 : construction du mur arrière y compris couronnement jusqu'à l'échauguette n° 1, dépose et repose du dallage en pierre plate

1998

- Janvier à avril : construction des murs de part et d'autre du chemin de ronde entre l'échauguette n° 1 et l'échauguette n° 2 ; remplacement du couronnement du mur d'enceinte

- Mai à juillet 1998 : construction de l'échauguette n° 2

- Août à octobre 1998 : fin de la construction du mur arrière du glacis jusqu'à l'échauguette n° 2 y compris couronnement ; réfection du mur d'enceinte jusqu'à l'échauguette n° 3 ; découpe du blockhaus pour passage du chemin de ronde ; reprise complète de la chaîne d'angle sous l'échauguette n° 3

- Novembre/décembre 1998 : construction de l'échauguette n° 3

1999

- Janvier : ravalement du mur d'enceinte au-delà de l'échauguette n° 3 ; restauration du blockhaus ; libération de l'emprise du chantier pour l'accès public à l'échauguette n° 3

- Février-mars 1999 : réfection du mur d'enceinte y compris couronnement entre les échauguettes n° 3 et 4 ;

construction de l'échauguette n° 4

- Avril à juin 1999 : réfection du mur d'enceinte y compris couronnement entre les échauguettes n° 4 et 5 ; construction de l'échauguette n° 5 ; construction du mur en retour jusqu'au musée de la marine

- Juillet-août 1999 : démolition du mur en béton de la jetée construit par les Allemands et pose d'un garde corps en bois

Septembre 1999 à avril 2000

Construction de la tour d'artillerie

- Avril à juin 2000 : réfection du perré de soutènement en pierre du chemin qui relie la promenade Jean XXIII à la tour d'artillerie ; construction d'un muret garde-corps de la promenade Jean XXIII à la tour d'artillerie

Juillet 2000 à mars 2001

- Construction du mur de soutènement entre la tour d'artillerie et l'échauguette n° 5 ; construction du mur garde-corps du chemin de ronde entre la cale et l'escalier de descente à la plage

- Mars 2001 : création de la cale d'accès à la plage face à la tour d'artillerie

- Avril à novembre 2001 : démolition de l'escalier en béton et reconstruction en pierre ; création des 3 terrasses

Décembre 2001 à mars 2002

- Réaménagement de la descente piétonne vers le brise-lames

- Avril à juin 2002 : réaménagement des pourtours du Prieuré (parvis, murets périphériques) ; mise en place des affûts et canons

- Septembre à décembre 2002 : reconstruction du petit musée et des sanitaires publics ; réalisation de l'allée principale du fort en pierre naturelle

2003

- Janvier à juin : reconstruction du petit musée ; réaménagement de l'allée d'accès au monument des Péris en Mer, compris le petit parvis ; réaménagement de l'allée d'accès à la tour d'artillerie à partir du boulevard Jean XXIII

- Octobre-novembre 2003 : réfection du sol du prieuré Saint-Nicolas : mise en œuvre de pierres naturelles

Source : services techniques municipaux

UNE JOURNÉE DE FÊTE POUR L'INAUGURATION



Les chorales ont ouvert l'après-midi.



L'exposition sur l'histoire du site a répondu à bien des questions.



Une chaude ambiance avec Mal de mer



Les Chaumoises étaient dans la place.



Le public a répondu présent.



Arz Nevez a assuré un spectacle de qualité.

Nombreuses sont les personnalités et associations locales à avoir tenu à saluer l'inauguration du Fort et du Prieuré St Nicolas. Le vent lui-même était présent, à tel point que le concert en plein air et le final pyrotechnique ont dû être annulés pour raisons de sécurité. La chaleur et la convivialité des concerts abrités dans le Prieuré n'en ont été que plus relevées !

Le Prieuré Saint-Nicolas était comble pour accueillir les chorales appelées à ouvrir l'inauguration officielle des lieux. Les Veillées Chaumoises, La Clé des Chants, la Chorale Beauséjour, Arc en Ciel et Mal de Mer ont su créer une ambiance de fête saluant le Fort, ancré au coeur de l'histoire de la Chaume et des Sables d'Olonne.

Louis Guédon félicitait les artistes et les membres de La Commune libre de la Chaume, pour leur présence massive en cette inauguration. A l'issue d'un discours simple et émouvant (voir en pages I et II) il invitait chacun à braver les éléments pour faire le tour des fortifications, à la suite de Dominique Bonnot, architecte de cette rénovation. Tous se sont retrouvés devant la stèle des Péris en mer, pour un dépôt de gerbe et une minute de silence.

Après la traditionnelle coupure du ruban, tendu par les Reines des Sables, le Député-Maire et ses invités visitaient l'exposition consacrée à l'histoire du site, dans la salle des gardes.

Le tour devait se terminer au Prieuré où étaient rassemblés les tableaux des artistes qui ont exposé en ce lieu depuis 1990, avant un pot de l'amitié bien à-propos.

UN LIEU DE CULTURE INCONTOURNABLE

Après avoir été un lieu de culte, puis un ouvrage à caractère défensif, le prieuré est désormais devenu l'un des grands lieux de manifestations culturelles de notre ville.

En effet, il y a 20 ans, Sablais et Chaumoises ont ainsi découvert leur histoire à travers le spectacle "Dix siècles d'ombres et de lumières". "Les classiques du prieuré" et les chants du "Noura" ont depuis bercé les mélomanes et les amoureux de grande musique. L'art s'invite régulièrement avec de nombreuses expositions de peintures et de sculptures. Sans oublier que le prieuré Saint-Nicolas est l'un des sites privilégiés des temps forts de notre Cité, à l'image des célèbres "Veillées Chaumoises", de "La Grande Bordée" au mois d'août 2003, ou dernièrement des conférences sur "André Collinet et les Sables au XVIII^{ème} siècle" organisées par la société "Olona".

VDH : RECORD EXCEPTIONNEL POUR MARIN EXCEPTIONNEL

La quatrième tentative de Jean Luc Van Den Heede pour battre le record du tour du monde à l'envers aura été la bonne. En pulvérisant le temps de l'ancien détenteur du trophée, Philippe Monnet, de 29 jours, VDH a prouvé que la ténacité finissait par payer.

Victime de diverses avaries lors de ses précédentes tentatives (quille, démâtage...) il n'a jamais renoncé au Global Challenge qui restait comme l'un de ses ultimes défis en solitaire. Parti le 7 novembre dernier, son bateau avait été optimisé pour réaliser

son rêve. VDH attachait une grande importance à cette épreuve. Son courage et sa motivation ont été les plus forts. Faire le tour du monde dans ce sens est beaucoup plus difficile car il faut affronter les courants et les vents contraires. Le grand Sud n'est pas une partie de plaisir et le marin et son bateau souffrent continuellement. Pour l'instant, seul 4 marins dont Philippe Monnet et Jean Luc Van Den Heede ont réalisé cet exploit salué par tous comme une leçon de courage.



Le retour du marin aux Sables d'Olonne a créé l'événement.



VDH a enflammé le public venu l'accueillir.

Après 2 Vendée Globe, 2 Boc Challenge et 2 mini-transat, ce marin d'adoption sablais de 59 ans a reçu un nouvel accueil triomphal dans le port des Sables d'Olonne le jeudi 11 mars. Cette arrivée reflète la formidable aventure humaine que VDH a fait vivre à tous ceux qui ont suivi ses exploits. Des milliers de personnes sont venues attendre le "grand barbu" sur l'esplanade du

Vendée Globe et tout le long du chenal. Les conditions exceptionnelles elles aussi (ciel gris, vent sibérien et flocons de neige) de cette journée n'ont pas empêché le public sablais de venir saluer la performance de ce marin qui remporte enfin les honneurs. VDH recevait d'ailleurs des mains de Louis Guédon, peu après avoir posé pied à terre, la médaille de la Ville des Sables d'Olonne. Son nouveau record s'inscrit en lettre d'or dans l'histoire de la mer ; établi à 122 jours 14 heures 3 minutes et 47 secondes, il sera difficile à battre de l'avis des spécialistes.

OUVERTURE DES POSTES DE SÉCURITÉ SUR LES PLAGES

La surveillance des plages reprend afin d'assurer une baignade en toute sécurité avec les maîtres nageurs sauveteurs.

Une surveillance sera assurée durant le mois de mai les week-ends du 8 et 9, du 15 et 16 et le long week-end de l'ascension du jeudi 20 au dimanche 23. Cette surveillance s'effectuera sur la Grande Plage et la Plage de Tanchet.

Du 29 mai au 02 juillet et du 30 août au 12 septembre, la surveillance s'opérera sur les deux plages précédemment mentionnées de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 pendant la semaine. Puis il y aura une surveillance continue le week-end de 10h30 à 19h00.

Du 3 juillet au 29 août, la Grande Plage, la Plage de Tanchet mais aussi la Plage de la Paracou et le bassin d'Ombret seront surveillées tous les jours. La vigilance des sauveteurs sera continue de 10h30 à 19h30 sur la Grande Plage et la Plage de Tanchet. Surveillance aussi de 12h00 à 19h00 sur la Plage de la Paracou et de 14h00 à 19h00 sur le bassin d'Ombret.

Quelle que soit l'heure et même si la plage est surveillée, avant de vous baigner, jetez un regard à la couleur du drapeau au dessus du poste de secours. Si c'est rouge la baignade est interdite, jaune-orangé : baignade dangereuse mais surveillée. En l'absence de drapeau, la baignade n'est pas surveillée.

Faites attention aux zones spécifiques de baignade car il y a des chenaux réservés pour les engins motorisés des secouristes. D'autres sont également interdits aux nageurs pour éviter les collisions avec les pratiquants de sports nautiques en tout genre comme le surf mais aussi la planche à voile... Chaque zone est délimitée par des panneaux et des bouées pour ainsi éviter les risques. La délimitation des zones peut indiquer aussi qu'en dehors des limites de baignade, celle-ci est déconseillée comme sur la Plage de la Paracou par exemple.

Il est rappelé que la présence de tous les animaux est interdite sur toutes les plages pour le bien de tous afin de ne pas retrouver de surprises dans le sable où jouent nos enfants...

ROLLER MOZAÏC, LA GRANDE FÊTE DE LA GLISSE

Devant le succès des éditions précédentes, la Ville et le Crédit Agricole reconduisent cette année la Roller Mozaïc, le 22 mai de 14h à 19h. C'est la 6^{ème} année que le grand rassemblement du roller investit le Remblai entre les Atlantes et la rue Travot.

L'occasion idéale de s'initier pour ceux qui n'ont jamais enfilé des patins se présente le samedi 22 mai. Durant toute l'après-midi, il sera possible d'emprunter rollers et protections. Des professionnels seront sur place pour faciliter le démarrage. Pour les plus accoutumés, différents ateliers de perfectionnement seront pro-



Grands ou petits, débutants ou initiés, il y a de la place pour tout le monde à la Roller Mozaïc !

posés : parcours avec obstacles, rink-hockey, rampe, slalom...

2 groupes musicaux assureront l'ambiance pendant l'après-midi qui se conclura à 17h30 par une grande randonnée populaire qui se dirigera vers le quartier de la Pironnière pour les plus confirmés. 600 participants de tous niveaux y avaient pris part en 2003. Cette année, pourquoi pas vous ?

Inscriptions sur la place du Tribunal le 22 mai à partir de 13h30.

TRIATHLON : TRIPLE EFFORT POUR TOUS

Le dimanche 6 juin il devrait y avoir la grande foule sur la plage et le remblai des Sables d'Olonne pour la 9^{ème} édition du Triathlon International qui une nouvelle fois sera d'un niveau très relevé, les organisateurs ayant décidé (à 2 mois des J.O. d'Athènes) d'inviter les meilleurs étrangers évoluant dans les clubs français de Nationale 1.

Dans ce concert très relevé le club local des Sables Vendée Tri (présent depuis plusieurs années dans le top 5 National) aura son mot à dire et les Sudrie, Becker, Vincent, tous 3 candidats à la préparation olympique 2008, ne devraient pas être très loin du podium voire de la première place. Pour la victoire finale, le club phare vendéen pourra également compter sur ses 2 étrangers Smirnov (Lettonie) déjà vainqueur sur le remblai

sablais mais aussi sur son canadien Sébastien Laflamme le québécois numéro 2 de son pays et qui devrait être en très grande forme après les championnats du monde de Madère en mai.



Les épreuves jeunes et populaires ne seront pas oubliées avec le matin un duathlon avenir Mozaïc Crédit Agricole (enchaînement course à pied vélo) pour les 8-14 ans et un triathlon découverte Point P, sur des distances plus réduites, qui pourra être disputé en individuel ou en relais (un nageur + un cycliste + un coureur), de nombreuses entreprises vendéennes devraient participer à ce relais. A l'occasion de cette journée sportive l'association TransForme organisera avec le

Rotary, un concours de pronostic sur le temps du vainqueur. Le but de cette action sera de promouvoir les dons d'organes.

Horaires :

- 10h00 Duathlon Avenir 8-14 ans**
- 11h00 Triathlon Découverte et relais pour les entreprises, associations, établissements scolaires...**
- 16h00 Triathlon International Elite**

SEMI-MARATHON DES SABLES D'OLONNE

Cette année pour la 12^{ème} édition du semi marathon des Olonnes le samedi 29 mai, ce sont plus de 1200 coureurs qui sont attendus pour les 21,100 kms et 300 pour les courses populaires et scolaires. Ils essayeront de battre le record de l'épreuve qui est de 1h05' depuis la modification du parcours sur la base d'un tracé plat et propice aux performances. Pour cela, 300 bénévoles sont

nécessaires pour le bon déroulement de cette épreuve (encadrement, sécurité du parcours, ravitaillements...). Le public viendra nombreux pour encourager les coureurs des différentes courses autour du Lac de Tanchet ainsi que sur le Remblai.

Renseignements et inscriptions :
tél : 02 51 22 17 12
www.semimarathondesolannes.fr:st



1200 coureurs sont attendus sur le semi-marathon

Sport

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME ARTISTIQUE AUX ATLANTES

L'escrime artistique est connue du grand public grâce à des films qui retracent la vie de Fanfan la tulipe ou de la fille de d'Artagnan. Du 20 au 22 mai, Sablais et habitants des Olonnes vont pouvoir découvrir la diversité des talents des sportifs et artistes qui pratiquent cette discipline. Cette compétition verra chaque concurrent présenter un numéro de scène en habit d'époque pour simuler un duel au XVII^{ème} siècle.

Durant ces duels, les bretteurs réalisent des enchaînements calculés au millimètre près. Ne possédant pas de protection particulière, maîtrise de soi et précision sont les mots d'ordre. Les sportifs-acteurs réalisent des enchaînements avec attaques, parades et ripostes avant de conclure par le salut. Durant ces championnats du monde, il sera possible de découvrir différentes armes telles que les épées à deux mains, les rapières, mais aussi les dagues, fleurets ou autres sabres.



Une discipline à la croisée de l'art, du sport et de l'histoire.

Cette manifestation se déroulera au Centre de Congrès des Atlantes. Devant le bâtiment et sur le parvis de l'Hôtel de Ville seront présentées des démonstrations d'escrime artistique. Durant ces trois jours d'épreuves, la "Compagnie Outre Mesure" de musique renaissance viendra accompagner les moments de détente du week-end ainsi que le grand bal renaissance qui clôturera les épreuves.

Programme des championnats

Vendredi 21 mai :

Championnat de France
9h-18h : compétitions (accès libre)
19h30 : proclamation des résultats
20h30 : soirée de gala avec la "Compagnie Outre Mesure" et l'école de musique des sables (sous réservation)

Samedi 22 mai :

Championnat du monde

14h : compétitions (accès libre)
18h30 : remise des récompenses
20h30 : soirée de gala avec l'Ensemble "A Sei Voci" et la "Compagnie Outre Mesure" (sur réservation)
22h : grand bal Renaissance avec saluts d'armes et intermèdes d'escrimeurs
Pour les soirées de gala des 21 et 22 mai, entrée 10 euros pour les adultes, 7 euros pour les moins de 12 ans.

Réservation possible

auprès de l'Office de tourisme.
renseignements : www.creats.org

OMS : LES SABLES D'OLONNE "SPORTE" BIEN !

En février dernier, à la salle Audubon, a eu lieu la 11^{ème} remise des Trophées de l'Office municipal des sports (OMS). Cette soirée récompense chaque année les sportifs qui font la fierté des Sables d'Olonne et permettent aux clubs de promouvoir leurs sports.

Ce sont des athlètes de tous âges et de toutes catégories qui s'étaient donnés rendez-vous autour de Jacques Fondain, responsable de la commission des Trophées de l'OMS présidé par Louis Guédon, et de Gérard Faugeron, adjoint aux sports.

La surprise de la soirée est intervenue à l'annonce des lauréats de ces trophées. En effet, pour cette année 2004, l'attention s'est portée sur les clubs plus que sur les individuels. Ainsi, les cadets du Sables Etudiant Club Athlétisme, champions de France interclubs à

Roanne et de l'association Gym Beauséjour, champions de France interclubs à Blagnac terminent premiers ex-aequo.

Après avoir félicité les grands vainqueurs des années précédentes, Jacques Fondain a encouragé les clubs à participer à cette manifestation. C'est l'occasion de rassembler tous les clubs, dans toutes les disciplines, en une soirée où résultats brillants et convivialité se partagent l'affiche. L'OMS confirme une fois encore



Les Cadets du SEC avaient été précédemment félicités par le président de leur fédération à l'Hôtel de Ville.

l'engagement de la ville des Sables d'Olonne dans la vie sportive et le dynamisme des clubs locaux.

Palmarès :

Remise des trophées individuels :

1^{er} ex aequo :

**SEC Athlétisme Cadets
Gymnastique Beauséjour**

2^{ème} : Maeva Parent (S.N.S)

3^{ème} : Coralie Jousset (CKCL)

4^{ème} ex aequo :

**Nicolas Madinier (Judo)
Olivier Dhaine (Tennis)**

**5^{ème} : Benjamin Crochet
(Pêche au lancer - ASPBM)**

6^{ème} ex aequo :

**Aurélie Marie
(SEC Athlétisme)
Damien Caillet (Surf)
Claire Dieulengard
(Gymnastique Beauséjour)**

8^{ème} Marine Feer (hippisme)

JEAN GABIN, LOCOMOTIVE DU FESTIVAL SIMENON 2004

Le Festival Simenon, pour sa 6^{ème} édition, s'attaque aux "flics et aux voyous" du 12 au 20 juin. Une façon de rendre hommage à Jean Gabin qui a joué dans plusieurs Maigret, et à Audiard, son dialoguiste préféré. Les causeries du Palais s'inscriront dans le cadre du bicentenaire du code civil. Les Liégeois, conquis par l'accueil l'an passé, seront à nouveau de la fête. Quant aux Chaumois, ils feront le lien avec leurs ancêtres les Gaulois pour la clôture, les Bouts de Ville ayant ouvert les réjouissances autour d'une féerie de lumière à Tanchet.

Parallèlement bien sûr, le jury du prix littéraire des Sables d'Olonne se réunira pour désigner le lauréat 2004.

Programme festif :

Samedi 12 juin

"L'homme qui regardait passer les trains", arrivée de la locomotive à vapeur et du train à la gare à 11h + voitures et motos anciennes.

"Maigret au Picratt's", animations par les Olonnois jusqu'à minuit : buvette, orchestre + jeux littéraires pour les adolescents, à partir d'un roman de Simenon : "Les vacances de Maigret".

"Nouvelles introuvables", conférences des écrivains sablais : en matinée au Centre Culturel Leclerc, l'après-midi au Prieuré St Nicolas. Organisation : Vendée Promo



Le festival Simenon, des auteurs...

Dimanche 13 juin

Brocante de la Chaume de 10h à 18h

"La pipe de Maigret", concours de fumeurs de pipe de 14h à 17h

"L'aventure entre deux berges", de 19h à 23h30, Organisation Les Bouts de Ville : "La Guinguette des Bouts de Ville" et "Casque d'Or" au lac de Tanchet. Défilé + guinguette + orchestre + spectacle pyrotechnique, danse, combats d'apaches avec le Variety Show, le Creat's et Vent D'Bout (balénières).

Lundi 14 juin

Culture : Soirée Théâtrale à l'Auditorium à 20h "Histoires de partout et d'ailleurs"

Fête populaire : "La Guinguette à deux sous" organisée à partir de 18h par l'Amicale laïque section Tennis de table avec la collaboration des habitants du quartier de la Foire aux Chats et du café.

Mardi 15 juin

"À la providence du voyageur", coq au vin de Madame Maigret - Coq Hardi (sur réservation)

"La France souriante", concert Arc En Ciel à 20h30 à la Salle des Fêtes de la Chaume.

Mercredi 16 juin

"« La rue aux trois poussins »... « Sa majesté la douane », petit théâtre policier - démonstration de chiens et recherche de drogue à 15h - enfants et adolescents.

Conférence + film : "Les gens d'en face" avec Vendée Ukraine, Auditorium St Michel.

"Maigret s'amuse", grande soirée : centre ville à partir de 19h30 jusqu'à 23h30 ; Orchestre, jazz, fête populaire, costumes, dégustation produits des marchés, groupes folkloriques...

"La Marie du port", repas organisé par Vent D'Bout face à la poissonnerie pilote. Concert à 20h30 par la Clé des Chants à l'église Notre Dame de Bon Port.

Jeudi 17 juin

Films gratuits aux Atlantes à 14h et 16h30.

"Le riche homme", soirée de gala : projection d'un film ("Les grandes familles" de Maurice Druon ou "feux rouges"). Débat avec les réalisateurs, acteurs, écrivains.

Vendredi 18 juin

"Cours d'assises", causeries du Palais à 10h.

À 13h, déjeuner du Jury du prix littéraire de la Ville des Sables d'Olonne au restaurant "Le Port".

"La boule noire", pétanque sablaise de 14h à 23h (concours de boules - bal populaire...).

"La main dans la main", conférence à la Salle du Musée à 16h sur "le sens de la fête" avec Monsieur l'abbé Gagnet, John Simenon, Didier Gallot, Malika Pondevie, théologiens, philosophes...

Théâtre "Les Sales Mômes" à 20h30 à l'Auditorium - pièce en hommage à Alphonse Boudard.

"Liberty Bar", soirée au Sun 7 Club à partir de 23h30.

Expositions :

à partir du samedi 12 juin, au Prieuré St Nicolas :

"Femmes selon Simenon" par Henri Gueguen (peintre), salle des gardes Philippe de Lestrangle, peintre de l'Armée au Prieuré

"Exposition de Liege au Monde - Univers Simenon" avec le concours de la région wallonne de Belgique, Communauté française de Belgique.

Samedi 19 juin

"Maigret, Lognon et les Gangsters", causeries du Palais le matin.

Salon du Livre et de la B.D, rue des Halles et Librairie Centrale toute la journée.

"Le clan des Ostendais", défilés de chars et de fanfares - son et lumières "Le Village des irréductibles Chaumois" sur les quais de la Chaume de 15h à minuit.

Théâtre "La tête d'un homme", "Landru" par la compagnie du Pommier et Jean-Michel Senecal à l'Auditorium à 20h30.



... et de la convivialité

Dimanche 20 juin

"Le Fils Cardinaud", à 10h30 messe du "Fils Cardinaud". Sortie de messe style années 1950.

"Le revolver de Maigret", initiation au tir avec les membres de l'Astic de 10h à 13h.

"En cas de malheur", théâtre à 17h : "Landru". À la fin de la pièce, pot de clôture.

Animations

ART FLORAL AU PRIEURÉ ST NICOLAS

Assembler fleurs, feuillages et branchages pour traduire l'harmonie et la sagesse, tel est l'objet de l'Ikebana, art floral venu du Japon. Un stage est proposé du 25 au 28 mai à la salle des gardes du Prieuré St Nicolas avant une exposition les 29 et 30 mai.

L'association Florissima propose un stage visant à apprendre à réaliser des bouquets simples et décoratifs inspirés de l'art floral japonais. Les cours seront dispensés par Françoise Jeandron, en présence de Colette Ravenel, auteur de l'ouvrage "Initiation à l'Ikebana" chez Dessain et Tolra.

Les travaux réalisés seront exposés au grand public les 29 et 30 mai dans la salle des gardes du Prieuré St Nicolas.

Renseignements auprès de F. Jeandron, tél 06 79 33 63 28.



ANASTASIA, REINE DES SABLES 2004

Cette année, 5 jeunes filles âgées entre 16 et 17 ans se sont présentées à l'élection de la Reine des Sables le 10 avril dernier aux Atlantes. La succession de Fanélie Audurier s'est effectuée devant plus de 400 personnes et un jury composé de 9 officiels et de 6 personnes tirées au sort dans le public.



Anastasia, nouvelle Reine des Sables, entourée des majestés 2003, de ses dauphines et des élus.

L'OFFICE DE TOURISME DYNAMISE SON SITE INTERNET : www.lessablesdolonne-tourisme.com

Sur internet aussi, les Offices de tourisme du canton présentent une image unifiée pour satisfaire les nombreux touristes désireux de s'informer sur les attraits de notre zone touristique. Un nouveau site est lancé, www.lessablesdolonne-tourisme.com, s'appuyant résolument sur une image moderne et axée sur les nombreux événements qui rythment la vie sablaise.

Ce nouveau site a été développé sous l'égide du syndicat mixte du canton des Sables d'Olonne. On y découvre de mini-films présentant la station en images. Les futurs visiteurs y trouvent tous les hôtels et restaurants ainsi que les activités et loisirs auxquels ils pourront s'adonner une fois arrivés sur leur lieu de villégiature.

Tout comme les locaux, ils pourront s'y informer des événements et animations proposés sur Les Sables d'Olonne, Olonne sur Mer, Le Château d'Olonne, Vairé, Ste Foy et l'Ile d'Olonne.



COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ



L'édition 2004 de l'élection de la Reine des Sables s'est déroulée cette année aux Atlantes avec une soirée de danses, musiques et spectacles proposés par le Nouch, avec nombre de nouvelles chorégraphies.

Le stress des candidates est allé crescendo jusqu'à minuit. Comme chaque année, reine et dauphines ont alors appelé sur scène avec beaucoup d'émotion les lauréates élues pour leur succéder. C'est Anastasia Deau qui est la nouvelle Reine des Sables 2004. Océane Benard et Julie Rodriguez sont quant à elles respectivement première et deuxième dauphine de cette élection, dont le périmètre géographique s'étend chaque année.

Ces trois jeunes filles représenteront toute l'année la ville des Sables d'Olonne lors des grandes manifestations en France et à l'étranger.

Le 4 juillet à 15h30, Sables d'Olonne Animation organise comme l'année dernière la course des garçons de café sur le remblai. De plus en plus populaire dans de nombreuses villes, cette course réservée aux garçons de café impose la tenue de travail. Il est interdit de courir avec le plateau sur lequel seront placés un verre et une bouteille de boisson gazeuse. Le parcours, qui cette année dessinera une boucle du jardin du Tribunal aux Présidents, réservera quelques surprises aux participants. Des embûches pimenteront l'aller-retour pour déstabiliser les serveurs et divertir les spectateurs.

SAISON CULTURELLE : FINAL PHILHARMONIQUE

Orchestre National
des Pays de la Loire**Musique**
Concert pour orchestre Ludwig Van Beethoven**Violon : David Grimal**
Direction : Isaac Karabtchevsky

Pour son premier concert sous la direction d'Isaac Karabtchevsky, l'Orchestre National des Pays de la Loire jouera le concerto pour violon de Beethoven. Tout en originalité avec un orchestre, qui d'accompagnateur devient un véritable interlocuteur, le concerto pour violon respire le bonheur tel un véritable poème amoureux. Le soliste, David Grimal, jouera avec un magni-

fique violon de 1710 d'Antonio Stradivarius.

Le second morceau qui sera proposé par l'ONPL est le concerto pour orchestre de Bela Bartok où la musique hongroise est reine. Le génial Bartok sublissime les thèmes folkloriques en les transformant. Ce concert est devenu un ouvrage des plus populaires.

LES ATLANTES, samedi 29 mai 2004, 20h30**Tarif plein : 17 euros****Tarif réduit : 13 euros**

FÊTE DE LA MUSIQUE ET OUVERTURE DE LA SAISON

La ville des sables d'Olonne se prépare à accueillir de nombreux artistes amateurs cette année encore dans ses rues. Pour ce 21 juin, la place de la mairie, le remblai et le quai de la Chaume se transformeront en scènes de plein air.

De nombreux groupes sont déjà prévus pour assurer l'animation de 20h30 à

Les structures jeunesse participent aussi à la fête de la musique !

Un après-midi de concerts est prévu au Cool Café et au CAJ le samedi 19 juin.

Quant à l'Espace multimédia de la Bibliothèque, il proposera le 19 juin une sélection de sites musicaux et de cd-roms.

Dans les secteurs adultes et jeunesse, les nombreux livres récents acquis seront à la disposition du lecteur, de U2 à Mylène Farmer en passant par Jacques Dutronc, Alain Souchon et des chansons d'avant 1914.

2h00. Une variété de genres musicaux allant de la Guinguette au Hip-Hop en passant par les chants de marins seront représentés et dispersés pour permettre aux spectateurs de profiter de cette diversité musicale.

Le remblai des Sables d'Olonne sera totalement animé avec une dizaine d'emplacements prévus comme à la Pendule, place Navarin, place du tribunal. Tout le monde pourra faire son choix parmi les différents styles et ainsi partager les expressions des amateurs qui se produiront.

Parallèlement, un concert déambulatoire de *Cheese*, groupe disco, démarrera de la rue Guynemer à 20h30, avant de rejoindre la "Cavalcadanse" et "Hé ! Vie danse" à la rotonde de la rue Travot. Ce défilé en direction de la Place du Tribunal



De nombreuses formations seront disséminées sur le Remblai.

fera plusieurs haltes pour laisser place à des chorégraphies mais aussi pour inviter tout le monde à se joindre à cette parade qui réservera sa bataille de confettis comme l'année dernière.

Le plateau sonorisé emportera un flambeau symbolisant le soleil qui servira à allumer la flamme d'un phare place du Tribunal. L'été sera officiellement accueilli et la saison ouverte ! Un bal accompagné d'un feu d'artifice concluront la soirée.

LES SAMEDIS DE LA MAIRIE

Les Samedis de la Mairie continuent. Tous les samedis, de 16h à 18h, venez applaudir sur le parvis de l'Hôtel de Ville les jeunes artistes qui profitent de l'occasion pour se confronter au public :

Samedi 22 mai : Tranquille Pépère (variété)**Samedi 29 mai : Hé ! Vie danse (danse)****Samedi 05 juin : Les Pitchies (humour)****Samedi 12 juin : Amicale Laique (danse)****Samedi 19 juin : Fête de la musique, scène ouverte****Samedi 26 juin : Compagnie Le Caillou Blanc (théâtre)**

Tranquille Pépère

BIBLIOTHÈQUE : LA CHINE NOUS ECRIT

Après l'Algérie l'an dernier, c'est la Chine qui est à l'honneur en France depuis octobre 2003. Organisée dans le cadre des saisons culturelles étrangères, "l'Année de la Chine en France" devrait permettre au public de mieux appréhender l'importance, la diversité et le dynamisme de la culture chinoise.

Ainsi, les "Lettres chinoises", avec des écrivains venus de Chine continentale, de



Les auteurs chinois présentent chacun leur vision d'un pays mal connu.

HongKong et de Taïwan, ou issus de la diaspora, ont-elles rencontré un franc succès lors du dernier Salon du Livre de Paris. Grâce au travail de traduction mené par quelques éditeurs (citons en exemple les éditions Philippe Picquier et Bleu de Chine) la littérature chinoise devient enfin de plus en plus accessible aux lecteurs.

Certains écrivains d'origine chinoise ont choisi de s'établir en France comme Gao Xingjian, prix Nobel de littérature, et ont même adopté notre langue pour écrire, comme François Cheng, Dai Sijie ou Shan Sa.

La bibliothèque municipale est donc au rendez-vous et vous invite à partager la fascination que suscite l'empire du Milieu dans l'imaginaire des Français : une centaine de titres de romans et de nouvelles, dont certains parus récemment, et une sélection d'ouvrages documentaires sont à votre disposition. Par la diversité des thèmes abordés, des genres et des sensibilité, par la place qu'occupent les femmes dans ce mode d'expression, tous ces livres témoignent de la vitalité d'une littérature fortement nourrie des fractures de son histoire.

Des livres pour les bébés
du 1^{er} au 12 juin 2004

Les bibliothécaires de la section jeunesse invitent les parents, grands-parents, nounous et professionnels de la petite enfance à venir découvrir avec leurs bébés des ouvrages destinés plus particulièrement aux petits de 0 à 3 ans.

De nouveaux livres tissus, cartonnés ou plastique ont été achetés pour cette occasion.

Les bébés pourront partager les histoires de Didou, Mimi, Spot, Petit Ours Brun, L'Ane Trotro et bien d'autres personnages dans un espace douillet.

Cette animation gratuite est ouverte à tous, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Les responsables d'associations, crèches, PMI ou autres, peuvent prendre rendez-vous pour les accueils de groupes.

Voici quelques titres choisis par les bibliothécaires :

T'en as plein partout ! / Jeanne Ashbé.
- L'Ecole des Loisirs, 2003. - (Pastel)
Où vas-tu, Mimi ? / Lucy Cousins. - Albin Michel, 2004. Livre à rabats
T'choupi joue avec l'eau / ill. de Thierry Courtin. - Nathan, 2000. - (T'choupi, l'ami des petits). Livre plastique et tant d'autres à découvrir !

FÊTE DE L'INTERNET : REMISE DES PRIX DU QUIZ

La Fête de l'Internet est l'occasion de mettre sur le devant de la scène les nouvelles technologies et la pratique d'Internet. Les 2, 3, et 4 avril derniers à l'espace multimédia, un quiz fut organisé autour du nouveau site de la Ville, et une sélection de sites fut proposée au public, venu en nombre.

Quel est le record du Vendée Globe ? Qui est Sabl'olo ? ... Lors de la Fête de l'Internet, les 2, 3, 4 avril derniers, 80 personnes ont participé au quiz autour du nouveau site de la Ville, www.lessablesdolonne.fr. L'occasion de s'initier à la navigation sur Internet, et de découvrir le nouveau site Internet de la Ville. Riche en infos de toutes sortes, www.lessablesdolonne.fr avait reçu plus de 8000 visiteurs depuis le 5 mars 2004, date d'ouverture au public.

Les animateurs de l'espace multimédia ont accompagné le public dans sa découverte du site en lui donnant conseils et astuces personnalisés.

Par ailleurs, sur le thème "Internet tout public : mille et un usages au service des hommes", ils ont proposé une sélection de sites web ludiques, culturels, et pratiques.

Durant ces trois jours, ils ont accueilli 164 personnes. Une bonne fréquentation, qui confirme les résultats très positifs de l'espace multimédia des Sables d'Olonne : avec plus de 1000 utilisations par mois, il s'agit du cybercentre le plus fréquenté de Vendée. 1284 personnes, de toutes les tranches d'âge, se sont inscrites à l'espace multimédia en 2003.

Le 22 avril, Louis Guédon a remis les prix aux 43 gagnants du quiz : places pour l'ONPL, pour les Sables Moovant, baptême de cata, ...



Tous les gagnants ont été reçus à l'Hôtel de Ville.

L'ALGÉRIE DE LAUNOIS AU MUSÉE DE L'ABBAYE SAINTE-CROIX

Le musée de l'Abbaye Sainte-Croix présente une importante retrospective de Jean Launois en Algérie, de 1920 à 1942. Plus de 150 oeuvres, essentiellement des pastels, des aquarelles et des dessins (plume et crayon graphite). Les œuvres proviennent des plus grandes collections tant publiques que privées.

Peintre, dessinateur, pastelliste et illustrateur, Jean Launois (1898-1942) est l'artiste emblématique d'une certaine vie parisienne, débau-



chée et cosmopolite. Vendéen, élève de Charles Milcendeau, Launois va beaucoup voyager : de l'Indochine à l'Algérie. Anatole France, un ami, écrit alors de lui, en 1922, qu'il a "un amour probe du vrai". Après une manière construite et sage, dans les modelés et la construction au crayon, dans l'esprit d'un Degas, Launois glisse dans une facture plus expressive proche de Grosz ou de Pascin. Son trait va se simplifiant jusqu'à la dérélition, dans une désinvolture savante. Avec son ami Marquet, Launois fréquente l'Algérie qui marquera profondément son œuvre : paysages, portraits, scènes de genre, femmes, bordels de la Casbah et d'ailleurs... Humanité cinglante, touchante celle qui accueille Launois, alcoolique au dernier degré. Il compose une galerie de portraits de ses sœurs d'infortune... Launois meurt en 1942 après plus de vingt ans de fréquentation de l'Algérie.

Un catalogue, numéro 103 des Cahiers de l'Abbaye Sainte-Croix, sort à cette occasion (préface de Pierre Rosenberg, contributions de Stéphane Guégan et Benoît Decron ; 116 pages tout couleurs).

Jean FLEACA, pastels et dessins (4 avril - 6 juin 2004)

Jean Fléaca, artiste nantais né en 1954, réalise sa première exposition personnelle au musée de l'Abbaye Sainte-Croix du 3 avril au 6 juin 2004. Il exposera essentiellement des dessins à la pierre noire et au pastel.

L'univers de Fléaca, tout en délicatesse et en discrétion, est celui de fragments du réel, issus de son environnement immédiat : maisons, arbres, prairies... Ces images sont toutes traitées avec rigueur dans une technique du pastel somme toute traditionnelle. L'univers de Fléaca ne se nourrit pas d'un fantastique mâtiné de surréalisme, mais plutôt d'un trop plein de virtualités réalistes, de facettes. Jean Fléaca place son travail au beau milieu des courants d'air de la littérature. On trouve dans celui-ci des références ou des livres déclinaisons. L'idée du livre comme monument ou viatique y apparaît aussi important que son contenu même.

Le dimanche 2 mai 2004, Jean Fléaca a réalisé devant le public des œuvres lithographiques avec l'atelier volant du Petit Jaunais qui s'est fait une spécialité de la création des artistes contemporains face au public. Les 40 premières œuvres réalisées complètent une édition *collector* du catalogue Jean Fléaca produit par le musée à l'occasion, avec la collaboration des Amis du musée (Cahier de l'Abbaye Sainte-Croix, n° 102, 32 pages).

SUR VOTRE AGENDA

MAI-JUIN

Championnats de France et du monde d'escrime artistique

Du 20 au 22 mai aux Atlantes

Roller Mozaïc, le 22 de 13h à 19h sur le Remblai

Université permanente : "Guerre et paix en Irlande du Nord"

le 26 à 15h, salle de conférences de l'Abbaye Ste Croix

Semi-marathon des Olonnes, le 29 mai

Concert de l'ONPL le 29 à 20h30 aux Atlantes

Cap au Large, les 29 et 30 mai

Triathlon, par Sables Vendée Triathlon, le 6 juin

6^{ème} Festival SIMENON du 12 au 20 juin

Cratérium Régional de Tennis, du 22 au 27 juin au TC S

Expositions

"Portraits de femmes", pastels de Babeth Rodier, du 10 au 27 mai, Hall de l'Hôtel de Ville

"Atelier d'artistes", par Art 4 Mains, du 7 au 23 mai au Prieuré St Nicolas (salle des gardes)

Sophie Fattal (peintures) et Armel Giraudet (sculptures) du 18 mai au 6 juin

"Retour aux temps médiévaux", calligraphies de Lucie Sery jusqu'au 4 juin au CIJ

Musée de l'Abbaye Sainte Croix : 19 juin -19 septembre : Marc Desgrandchamps

Exposition peintures : Quai Rousseau Méchin, week-ends et jours fériés de 10h à 18h du 3 avril au 31 octobre

La lettre des Sables

Directeurs de la publication : Louis GUEDON - Bernard BONNET
Rédaction : Yann-Yves BIFFE, Matthieu MORISSEAU, Johanna STRUGEON, Géraldine PAVIN, Benoît DECROU - Photos : Y-Y BIFFE, M MORISSEAU, G. PAVIN
Impression : OFFSET 5 Édition - 02 51 94 79 14
Dépôt légal à parution - Prochain numéro : juillet 2004